

**D'un bout à l'autre...**



## EDITO

Madame, Monsieur,

### Sommaire

#### Edito

#### Actualités

- En équilibre, même excédentaire
- A noter
- Une réunion publique qui a beaucoup intéressé
- La société Orange nous informe...
- Départ en retraite
- Pommes, poires, mirabelles, petits fruits...
- Débarrassons nos greniers...

#### La vie municipale

- Derniers conseils municipaux

#### La vie locale

- L'enchantement de Noël
- Bienvenue à l'auberge du Gros
- Qu'ils soient gourmands ou créatifs...

#### Bien vivre ensemble

- Le printemps revient et son lot de travaux divers

#### Focus sur...

- Un diplôme bien acquis...



#### Du bon usage du budget...

Nous venons de voter le budget pour l'année 2025, qui rend possibles les projets destinés à améliorer le cadre de vie des habitants de Colligny-Maizery, tout en répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain, notamment climatiques.

Notre commune bénéficie d'une bonne santé financière.

Nous portons une attention forte à une gestion responsable sans avoir à augmenter le taux d'imposition.

La vigilance est de mise non seulement sur les dépenses, mais aussi sur les ressources de la commune, dont l'évolution dépendra des futures annonces gouvernementales relayées actuellement par la presse. L'avenir nous dira si ces ressources seront maintenues ou non. Pour autant, les décisions pour construire un budget se prennent en fonction de la situation économique et de nos projets.

Au-delà de ces précisions, je souhaite mettre l'accent sur les réalisations acquises depuis novembre 2022, date de la dernière réunion publique. Au cours de la lecture de ce bulletin, vous prendrez connaissance plus en détail de l'avancement de nos actions et des projets retenus pour 2025.

Vous pourrez apprécier également le retour sur images des dernières manifestations qui rythment la vie de la Commune et favorisent le lien social.

Enfin, un point particulier sur une personnalité de la commune vous est présenté en toute dernière page...

Je vous souhaite bonne lecture,

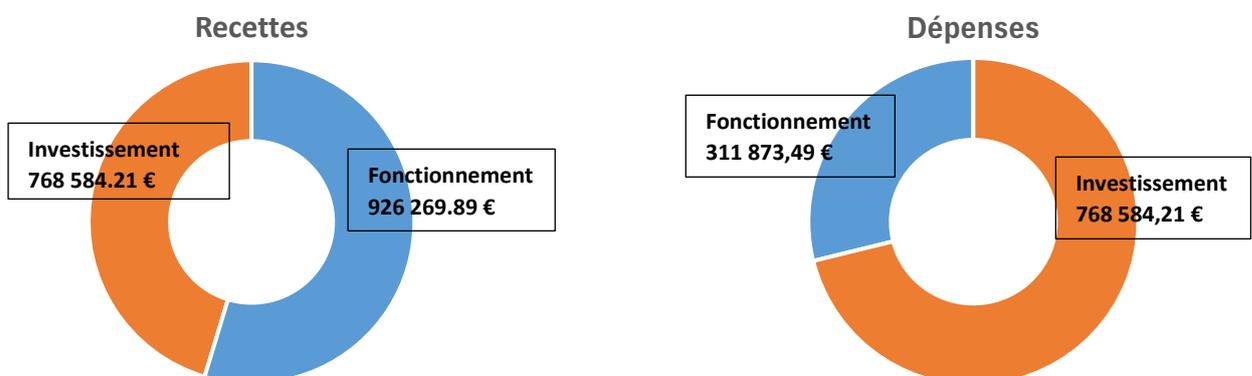
**Le Maire, Hervé Messin**

## En équilibre, même excédentaire

Le budget primitif **constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité**. Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire pour la Commune) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce budget peut par la suite être modifié au cours du même exercice lors du vote, par la même assemblée délibérante, d'une ou plusieurs Décisions Modificatives (DM) ou encore du budget supplémentaire.

Le 7 avril dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour voter le budget primitif. Il a pris connaissance des projections 2025 à inscrire dans le budget primitif. Vous observerez ci-dessous la répartition des diverses sections :



*Les recettes de fonctionnement ne sont pas celles d'une seule année. Elles comprennent également les excédents passés. Elles dégagent un bénéfice basculé en recettes d'investissement permettant ainsi la réalisation de projets.*

**Les projets d'investissement inscrits au budget sont précisés ci-dessous dans la rubrique "réunion publique"**

- Comme tout contribuable qui participe à la vie collective avec ses impôts, la Commune paie aussi des contributions à des structures diverses :
- SIVU (Ecoles maternelle et primaire)
  - Services d'incendie et de secours (Département Moselle)
  - Le Conseil de Fabrique de Pange (réfection et entretien de l'église)
  - Cimetière

## A noter



## Une réunion publique qui a beaucoup intéressé

La salle de la Mairie était pleine ce vendredi 14 mars à l'occasion de la réunion publique qui s'est tenue à l'attention de tous les citoyens de la commune.

Lors de la dernière réunion publique (11/2022) nous avons présenté l'avancement des réalisations proposées sur notre programme lors des dernières élections.

Voici un état des lieux depuis cette date :



### Etat avancement des réalisations

#### Environnement - écologie

- Plantation des vergers à Colligny et à Maizery
- 40 arbres fruitiers et 40 arbustes à petits fruits ont été plantés.
- L'éclairage public (107 points lumineux) a été remplacé par des leds et le niveau d'éclairage est abaissé pour la nuit.
- Aménagement de massifs à différents endroits et fleurissement des jardinières et bacs à chaque printemps

#### Urbanisme

- La maison "de Victor", 1 rue de Pange a été démolie
- Le Lotissement de la Goule est bien avancé : certains vont bientôt déménager et il reste une parcelle à construire

#### Sécurité

- Pour faire un état des lieux de la fréquentation et de la vitesse des véhicules dans la traversée des deux villages, le Département va mettre en place des comptages pour relever
  - Le nombre de véhicules légers
  - Le nombre de poids Lourds
  - La vitesse pratiquéeCeci aidera à évaluer les aménagements possibles et adaptés à éventuellement mettre en place.

#### Patrimoine - immobilier

- Les logements communaux sont terminés et loués
- La Petite Auberge a terminé son activité et la Commune rachète l'ensemble, bâtiment + fonds de commerce
- Demande de régularisation d'emprises foncières par des particuliers

- Régularisation des terrains supportant la liaison douce

#### Activités économiques

- La Petite Auberge :  
Ce commerce ayant fermé, la commune, dans l'esprit de maintenir un certain dynamisme commercial dans la commune, a décidé de racheter l'ensemble.
- Reprise des actifs du Restaurant "La Petite Auberge" dans le cadre de la procédure de liquidation :
  - Licence IV
  - Matériel

#### Lien social

- Mise à disposition la salle de la mairie pour des activités associatives
  - Chant choral
  - Cours de qi gong, pilate
- Collaboration étroite avec les Copigneulles
  - Feux de St Jean
  - Noel des enfants
  - Brocante
  - Fête des voisins
  - ateliers divers
- Favoriser les relations entre les habitants
  - Repas des Seniors
  - Réunion publique

#### Fiscalité - finances

- Les finances de la commune sont saines :  
Pour 2024, le total du budget général fonctionnement + investissement est égal à + 684 605,00 €. En ajoutant le résultat positif de la vente des parcelles du lotissement de

la Goule, soit 148 299,00 €, cela donne un total de 832 904.00 €.

Une situation financière très correcte

- Les travaux faits en régie sont d'une grande utilité pour faire des économies.

### Interco et syndicats

A travers certains organismes et syndicats intercommunaux, tels le syndicat des eaux, le Syndicat Intercommunal à vocation unique (SIVU) scolaire (école maternelle et primaire) de Pange, le Conseil de Fabrique et le Service Départemental Incendie Secours (SDIS), la collectivité participe financièrement à leur développement et au service public intercommunal.

### Communication

Des infos sont adressées régulièrement à l'ensemble des administrés via des mails, panneau Pocket, le site internet et le bulletin municipal.

Une question,  
Une suggestion,  
Une réclamation,  
Vous pouvez contacter

[mairiecolligny@wanadoo.fr](mailto:mairiecolligny@wanadoo.fr)

## Les projets

### Environnement – écologie

- Une haie va être plantée en bordure de la liaison douce

### Urbanisme

- La réalisation d'un parking le long du chemin d'exploitation (70 000 € HT).  
Programme ayant reçu 25 000 € de fonds de concours et 10 000 € d'aide MOSELLE AMBITION
- L'enfouissement des réseaux secs rue Principale à Colligny (185 000,00 € HT).  
Programme ayant reçu 30 000 € de subvention FACE

- Les aménagements de voirie du lotissement "la Goule" et des trottoirs le reliant à l'existant (45 000 € HT). Programme ayant reçu 15 000,00 € de subvention AMISSUR

### Sécurité

- Il convient d'attendre les résultats du comptage routier pour évaluer les besoins en termes d'aménagements de sécurité sur les points sensibles.

### Fiscalité - Finances

- Les finances de la commune étant très saines, il sera proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taxes.

### En seconde partie, le groupe vocal



"les Spirit'u'Elles" a souhaité offrir un concert, en remerciement du prêt de la Salle de la Mairie annexe à Maizery pour ses répétitions.

Ce fut un moment musical de grande qualité et très apprécié de tous.

## La société ORANGE nous informe...



Que la fibre optique étant bien déployée dans la commune, elle se prononce pour la fermeture commerciale de la boucle locale cuivre dès maintenant.

Cela signifie qu'il n'est plus possible de souscrire à une offre sur le réseau cuivre. Elle précise également que la fermeture technique du réseau cuivre est confirmée pour **le 27 janvier 2026**. A cette date, les usagers, particuliers et professionnels devront avoir migré vers le réseau de fibre optique ou une solution alternative pour conserver l'usage de leurs services. L'ensemble des fournisseurs d'accès internet associés prendra contact avec les administrés, particuliers ou professionnels pour les accompagner dans cette migration vers une offre de substitution.

## Départ à la retraite

La Secrétaire de Mairie, Christine Delpéuch, a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> mars 2025. Les permanences sont assurées, chaque lundi et jeudi de 17h00 à 19h00, par les Adjointes.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !



## Pommes, poires, coings, mirabelles, petits fruits...

Ce sont toutes ces variétés qui ont été plantées récemment derrière le lotissement de la Goule à Maizery et à proximité du City stade à Colligny.

## Débarrassons nos greniers !

La saison des vide-greniers a débuté et celui de Colligny - Maizery aura lieu le **8 mai prochain**.

Si vous souhaitez participer et occuper un espace, voici les coordonnées pour réserver votre place :

06 85 86 40 78 / 06 61 42 85 90 - 2.50 € le mètre linéaire

En extérieur – sous réserve des conditions météo favorables

Prévoir de la petite monnaie : **règlement en espèces uniquement**

**COLLIGNY-MAIZERY**  
L'Association les Copigneulles organise le

**8 MAI 2025**  
**VIDE GRENIER**  
de 6h à 17h00

Restauration et buvette

Info & Réservations  
06 85 86 40 78  
06 61 42 85 90  
2,50€ mètre linéaire

En extérieur – Rue Principale à Colligny – sous réserve des conditions météo favorables

- Prévoir de la petite monnaie : **règlement en espèces uniquement** -

- Pas de distributeur de billet dans la commune -

## LA VIE MUNICIPALE

### Aux derniers conseils municipaux



#### Le 16 décembre 2024,

- Achat bien immobilier
- Achat matériel dans le cas d'une vente judiciaire
- Souscription d'un prêt
- Attribution nominative des parcelles du lotissement de la Goule
- Extension du périmètre du SIVU
- Revalorisation rémunération des agents
- Virement de crédits
- Repas des Seniors
- Divers

## Le 10 février 2025,

- Vote du budget annexe commercial primitif
- Souscription d'un prêt
- Attribution nominative des parcelles du lotissement de la Goule
- Motion concernant les boîtes jaunes de la poste
- Divers

*\*Le détail de ces délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la Commune*

## Le 7 avril 2025

- Compte de gestion budget gal 2024, lot. 2024
- CA budget gal/lot. 2024
- Affectation du résultat budget gal 2024
- Vote des taxes
- BP 2025 budget gal/ Lot.
- Consultation publique pour construction et exploitation unité de méthanisation
- Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Retrait des délibérations 29/2024
- Achat d'un immeuble
- Souscription emprunt pour achat immeuble
- Autorisation d'ester en justice
- Divers

## LA VIE LOCALE - Retour sur images

### Ça bouge à Colligny-Maizery !



#### L'enchantement de Noël

Les enfants étaient venus nombreux pour applaudir le spectacle de magie "le tour du monde en 80 tours". Des tours de magie de tous les pays, plus surprenants les uns que les autres !



Quant au Père Noël et ses friandises, toujours le même succès !

#### Un marché de Noël qui ne désemplit pas !

Autour des braseros et des mange-debout, la dégustation d'escargots, de gaufres, de galettes de pommes de terre, de vin chaud et autres boissons pouvait commencer...





Sous le chapiteau, de jolies créations de Noël étaient proposées pour la décoration intérieure.  
Bravo aux particuliers qui les avaient imaginées et réalisées !



*Ah ! le secret des galettes de pomme de terre !*

## Bienvenue à l'auberge du Gros !



Dimanche 02 février 2025

**Invitation**  
**Repas des Seniors**  
à 12h00  
Auberge du Gros  
Colligny-Maizery

Un déjeuner sympathique !

Le dimanche 2 février dernier, les Seniors étaient invités à se retrouver autour d'un déjeuner à l'Auberge du Gros.

Ce fut un joli moment d'échanges et une belle occasion de prendre des nouvelles des uns et des autres.

## Qu'ils soient gourmands ou créatifs, chacun y trouve son plaisir !

### du foie gras pour Noël

En fin d'année dernière, Raphaëlle et Jean-Marc Chantelou ont animé un atelier foie gras à l'attention des habitants. Une douzaine de personnes, dont des fidèles, ont participé et les foies gras n'ont pas manqué de finesse.

### et de la vannerie pour le plaisir



Une participante raconte : "C'était une 1<sup>ère</sup> pour moi. Cela a été une expérience aussi enrichissante que captivante. Lorsque l'on pense « vannerie » comme art ancestral, on ne voit que les paniers de nos parents et des objets utilitaires. On méconnaît l'aspect décoratif et écologique. C'est ce que nous a fait découvrir Martine Louis passionnée par cet art. J'ai découvert un savoir-faire mêlant précision et créativité.



C'est avec la plus grande bienveillance qu'elle nous a guidées tout au long de la réalisation, en nous apprenant les gestes techniques : tresser, nouer, façonner l'osier."

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Le printemps revient et son lot de travaux divers...

Les appareils des particuliers susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, thermique, tronçonneuse, raboteuse, etc.) sont autorisés

- du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h
- le samedi : 9h – 12h / 14h – 19h
- le dimanche et les jours fériés : 10h – 12h



### Elagage, taille, entretien des haies et plantations :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent de la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Les fruits qui pendent aux branches des arbres ne deviennent la propriété du voisin que lorsqu'ils tombent à terre.



Les riverains de voies publiques sont tenus à l'élagage de leurs arbres et à la taille des haies et racines à l'aplomb de la voie publique ; surtout lorsque cela porte atteinte à la commodité du passage des piétons, des véhicules et la bonne visibilité.



## Focus sur ... un diplôme bien acquis...

### Félicitations !



**Félicitations à  
Maxime Beaucourt qui vient de  
réussir son diplôme de  
Docteur en pharmacie avec brio !**

Maxime est né le 06 mai 1998 à METZ et a toujours vécu à MAIZERY.

Après avoir successivement fréquenté les écoles maternelle et primaire de PANGE, puis le collège Paul VALERY à METZ, il est entré au lycée LOUIS VINCENT : seconde générale, 1<sup>ère</sup> et terminale Scientifique (S SVT).

Déjà à cette époque, il savait ce qui l'intéressait et ce qu'il voulait faire de sa vie professionnelle.

Le diplôme du Bac en poche, Maxime se dirige vers une formation "PACES" -*Première Année Commune aux Études de Santé*- sur deux ans à la Faculté BRIDOUX à Metz.

Puis il intègre la Faculté de pharmacie à Nancy pour une durée de 5 ans.

Pour atteindre son but, Maxime prépare une thèse sur le sujet suivant : "*Gale commune à l'officine : prise en charge au comptoir et mise en place de fiches pratiques à destination des patients*".

C'est une réussite puisque le jury lui attribue la **mention très bien** ! et il reçoit une proposition pour l'obtention d'un prix de thèse : *Afin de favoriser l'esprit de recherche de l'excellence, la SFDP récompense chaque année un docteur en pharmacie titulaire d'un doctorat d'université qui par sa thèse a su montrer des qualités de recherche, de synthèse et d'analyse remarquables.*

Bien sûr qu'il est fier de lui mais également, il fait la fierté de ses parents !

*Maxime lors de la  
remise de son diplôme  
le 25 février 2025*

